Office National pour l'Environnement

Bulletin d'information

Mars 2013

COMMUNICATION

Reboisement : un devoir national mais surtout une responsabilité environnementale

L'ensemble du personnel de l'ONE a effectué le 06 février dernier son devoir citoyen qu'est le reboisement. En effet, depuis sa création en 1990, l'ONE en tant qu'institution œuvrant pour la protection et la gestion de l'environnement n'a jamais failli au reboisement. Dans une bonne ambiance et avec enthousiasme de la part de tout un chacun. Ce devoir envers la nation et les générations futures a été réalisée à Ambatofotsy en appui à la Coopérative FANOITRA.

Le Président de la Coopérative FANOITRA (à gauche), le DG de l'ONE (au milieu) et quelques membres du personnel de l'ONE sur le lieu du reboisement.

Vue d'ensemble du Personnel de l'ONE après l'accomplissement de l'acte citoyen

Le reboisement est à la fois un moyen pour s'aérer les poumons des pollutions urbaines et accomplir ses devoirs environnementaux.

Les travaux de trouaison ainsi que le suivi de la reprise et les travaux d'entretien sont assurés par les membres de la coopérative et l'ONE a fourni les plants et a assuré la mise en terre.

Etant une institution dont la mission principale est la gestion de l'environnement à travers la prévention des risques environnementaux liés aux investissements, l'ONE a choisi le reboisement pour réduire son empreinte carbone et participer ainsi à la diminution des émissions de gaz à effet de serre causées par le transport (pour les multiples déplacements effectués lors de missions d'évaluation et de suivi des PGE sur le terrain), la consommation d'électricité et de papiers dans l'accomplissements de ses services.

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

03 février 2004 – 03 février 2013 : Neuf ans déjà …

Le décret N ° 2004-167 modifiant certaines dispositions du décret n° 99-954 du 15 décembre 1999 relatif à la mise en compatibilité des investissements avec l'environnement (MECIE) a été promulgué le 03 février 2004. Ce décret désigne l'ONE comme Organe opérationnel, maître d'ouvrage délégué et guichet unique pour la MECIE.

Le Guichet unique signifie une entité créée à l'effet de rassembler en un seul lieu des tâches éparses, de les placer sous la seule autorité de l'ONE, et d'établir ainsi une structure opérationnelle, efficace et offrant aux opérateurs comme au public des services rapides et de haute qualité.

Ainsi, le décret stipule que :

" ...l'ONE est le seul habilité à établir ou à valider un screening sur la base du descriptif succinct du projet et de son milieu d'implantation " Article 3 (nouveau)

« ...Le permis environnemental est délivré par l'ONE, à l'issue d'une évaluation environnementale favorable de l'EIE, sur la base des avis techniques du CTE faisant suite à l'évaluation de l'EIE du projet et des résultats de l'évaluation par le public » Article 6 (nouveau)

Entre le 03 février 2004 et le 03 février 2013, 432 actes administratifs ont été délivrés dont 360 permis environnementaux pour les nouveaux projets et 72 certificats de mise en conformité (MEC) pour les projets en cours.

Les graphes ci-après donnent l'évolution du nombre de permis environnemental délivrés durant ces neufs ans.

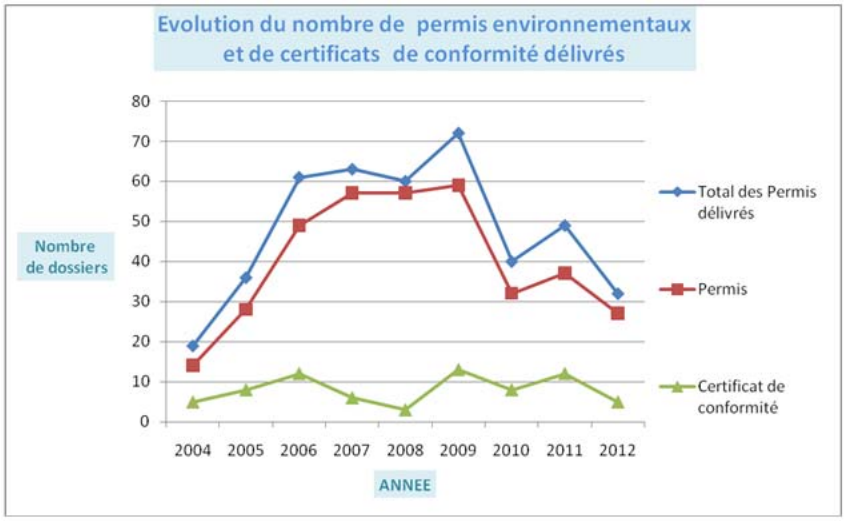

Office National pour l'Environnement

EVENEMENTS

2 février 2013 : Journée Mondiale des Zones Humides

© ONE

Comme chaque année, l'ONE participe à la célébration de la Journée Mondiale des Zones humides qui s'est déroulée au Parc Tsarasaotra Alarobiale 05 février 2013 dernier. Le thème véhiculé pour la célébration a été « les zones humides et la gestion de l'eau ». Pour marquer l'évènement, le comité préparatoire a invité les élèves de la classe de 4ème et de 3èmes de quatre collèges environnant du Parc (CEG Soavimasoandro, CEG Analamahitsy, CEG Fitarikandro, Lycée MIRVA – soit 300 élèves) pour participer à un concours autour du thème de la célébration. Outre, la visite des stands d'exposition et la visite guidée du parc, deux concours ont été organisés : l'un pour les écoles et l'autre pour les élèves par école. L'ONE fait partie des organisateurs des concours. Ainsi, il a proposé des de questions et des réponses et a octroyé de dons pour primer les gagnants.

© ONE

Les élèves visitant le stand de l'ONE

Côté exposition, les panneaux exposés dans le stand de l'ONE ont présenté les fonctions de l'eau et les menaces qui pèsent sur l'eau et par extension « les zones humides ». L'occasion a été saisi pour mettre en avant la mission principale de l'ONE qui est la prévention des risques environnementaux dans les investissements et la lutte contre la pollution à travers l'application du décret sur la mise en compatibilité des investissements avec l'environnement ainsi que les mesures de précaution à prendre entre autre l'obligation de faire une étude d'impact environnementale pour toute installation en zones sensibles dont les zones humides.

8 mars 2013 : Journée Internationale de la Femme

A l'occasion de la Journée Internationale de La Femme, le personnel féminin de l'ONE s'est retrouvé au Centre d'Information et de Documentation pour l'Environnement. Des échanges de cadeaux et une dégustation de gâteaux ont été au programme pour marquer leur solidarité.

© ONE

Antananarivo

Avenue Rainilaiarivony Antaninarenina - BP 822 Antananarivo 101 Madagascar
Tel. (261) 20 22 259 99 / (261) 20 22 641 11 - Fax. (261) 20 22 306 93
E-mail: one@pnae.mg - Web: http://www.pnae.mg

Toamasina

Palais de la Région Mangarano - Portes 06/10 - Toamasina 501
Tel. (261) 34 45 757 36 - (261) 33 08 979 51
E-mail: oneatsinanana@pnae.mg

Tolagnaro

Lotissements Forêts - Ampasikabo - Tolagnaro 614
Tel. (261) 33 05 120 87 - (261) 34 05 213 12
E-mail: oneanosy@pnae.mg